

► communiqué de presse

15.05.2012

Accident de trains avec déversement de sulfure de carbone: La Protection civile intervient

Correspondant: Ellen Probst

T: 02 500 25 88

E-mail: Ellen.Probst@ibz.fgov.be

BRUXELLES, 15/05/2012.- Ce matin, vendredi 11 mai, deux trains de marchandises sont entrés en collision à hauteur de la gare de Godinne, faisant deux blessés légers. L'un des deux wagons contenait du disulfure de carbone, une substance chimique hautement inflammable et nocive pour les voies respiratoires et le système nerveux. Le corps de sapeurs-pompiers d'Yvoir a dès lors appelé la Protection civile en renfort. Les unités opérationnelles de la Protection civile de Crisnée, Ghlin et Libramont sont sur place avec des équipes de porteurs de tenues anti-gaz. La Protection civile dépêchée sur les lieux met également à disposition du matériel spécialisé dont un poste de commandement, un véhicule de mesure et une unité de décontamination.

« La Protection civile vérifie actuellement l'existence de fuites, en collaboration avec les services d'incendie. Ils pourront ainsi intervenir directement en cas de problème. Par leur moyen d'expertise, Belintra a également été sollicité. L'école voisine a d'ores et déjà été évacuée », explique le major Nicolas Navaux de la Protection civile de Libramont.

Six unités opérationnelles

La Protection civile offre son aide à la population lors de petites et grandes catastrophes. Elle vient en renfort aux services de secours et de police avec des moyens lourds et spécialisés. La Protection civile compte actuellement plus de 1600 membres, parmi lesquels près de 600 professionnels et plus de 300 volontaires du noyau. Ils travaillent en six unités opérationnelles réparties sur l'ensemble du territoire belge.

La Protection civile fait partie de la Direction générale Sécurité civile du Service public fédéral Intérieur. Elle intervient à la demande du ministre de l'Intérieur, d'un gouverneur, d'un bourgmestre, d'un service incendie ou de la police.

www.protectioncivile.beRue de Louvain 1
1000 BruxellesT 02 500 21 11
F 02 500 21 28

